

SYNDICAT CGT

FAMAR LYON

Le 20 mars 2020

1. PROCEDURE COLLECTIVE

L'audience du Tribunal de Commerce a été reportée à une date ultérieure non définie à ce jour. Le rapport remis par les administrateurs judiciaires (AJ) fait mention d'une demande de poursuite d'activité à minima jusqu'au 3 juillet 2020.

Ils sollicitent également le Procureur de la République pour proroger exceptionnellement la période d'observation pour une durée de 6 mois. Pendant cette période exceptionnelle, les AJ auront la charge de revenir auprès du Tribunal de Commerce suivant l'évolution du dossier FAMAR LYON (arrêt des activités ou projet de reprise).

Suite aux différentes interventions de salariés, les AJ ont adressé une requête auprès du Juge Commissaire en vue de la mise en place d'une antenne emploi. Aucune ordonnance désignant un cabinet de reclassement n'a été constatée à ce jour.

Nous attendons d'obtenir auprès des AJ des précisions sur les suites de la procédure collective suite au report de l'audience. Ce point sera traité à la prochaine réunion du CSE prévue le 27 mars.

2. PROJET DE REPRISE

Le site a fait l'objet d'une visite les 9 et 10 mars par des émissaires de la société BENTA Pharma Industries (BPI). Cette société a confirmé son intérêt pour le site lors d'une réunion organisée par la Métropole (2 autres unités industrielles en France font également l'objet d'une marque d'intérêt).

Des audits complémentaires devraient avoir lieu dans les prochaines semaines mais le point primordial réside sur l'obtention d'accords avec nos clients pour différer les transferts de production à minima jusqu'en 2022/2023.

Ces accords permettraient de maintenir une activité le temps d'enregistrer sur le site des productions provenant du portefeuille BPI. Les objectifs de la R&D de BPI est d'élargir son portefeuille de génériques sous formes sèches pour se constituer un catalogue de classe mondiale. Ces derniers événements et communications sont encore trop abstraits pour que nous puissions apporter une analyse car aucune offre de reprise n'a fait l'objet d'un enregistrement.

La société BPI est un Groupe familial détenu par la famille Tannouri. Cette société mène de front 3 types d'activités comme :

- Distribution de produits pharmaceutiques et matériel médical
- Fabrication de produits pharmaceutiques et matériel médical
- R&D innovante

BPI a une présence commerciale dans 30 pays et son réseau s'étend principalement au Moyen Orient, en Afrique et dans les pays de l'ex URSS. Des bureaux sont localisés également à Paris. Sa gamme de médicaments est variée dont 3 molécules sont actuellement fabriquées sur le site (Metformine, Bisoprolol et Azithromycine).

Pour information, le syndicat CGT continu d'intervenir auprès des pouvoirs publics (Ministères, Sénateurs, Députés) et de la presse pour les sensibiliser sur notre situation qui reste complètement irrationnelle dans le contexte actuel de crise sanitaire.

Communiqué de presse

Coronavirus :

La NIVAQUINE, traitement contre le paludisme, une piste pour lutter contre le COVID-19 à condition que l'usine FAMAR LYON ne ferme pas ses portes en 2020

La société FAMAR LYON basée à Saint-Genis-Laval (Métropole de Lyon), sous-traitante de l'industrie pharmaceutique employant un peu plus de 250 salariés, risque une fermeture si aucune solution de reprise n'est présentée au Tribunal de Commerce.

FAMAR LYON est en redressement judiciaire depuis le 24 juin 2019 et les différents appels d'offre réalisés depuis l'ouverture de cette procédure collective sont restés sans suite.

La poursuite des activités pendant la période d'observation permettent d'éviter des ruptures de médicaments. Elle participe également à la constitution de stocks de sécurité avant transfert définitif des productions à l'issue de la procédure collective si aucune solution industrielle n'est trouvée.

Pour pouvoir intéresser de potentiels repreneurs, le maintien des productions sur le site est nécessaire. L'usine fabrique un éventail de produits sous différentes formes galéniques (formes sèches, pâteuses et liquides) concernant des classes thérapeutiques multiples (antidiabétique, neuroleptique, cardiovasculaire, antibiotique, antiparasitaire, antipaludéen, dermatologique et antifongique).

Parmi ce portefeuille, le site compte 12 médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) dont la NIVAQUINE (Chloroquine).

Les dernières interventions du Ministre Olivier Véran sur les situations critiques liées aux pénuries de médicaments et au risque épidémique du Covid-19 devraient nous permettre de reconsidérer l'avenir de notre site dans le but de retrouver une indépendance sanitaire.

FAMAR LYON est l'unique usine enregistrée pour délivrer le marché Français en NIVAQUINE (Chloroquine). Les premiers essais thérapeutiques utilisant cette molécule contre le Covid-19 font apparaître des résultats encourageant. Ces essais prometteurs devraient être étendus à d'autres études cliniques.

Nous réitérons notre proposition faite au Ministre des solidarités et de la santé :

Le site de St Genis Laval est à disposition pour répondre aux besoins sanitaires de milliers de patients en souffrance et ainsi satisfaire les intérêts de santé publique.

St Genis Laval, le 18 mars 2020

Contact : Yannig DONIUS / DS CGT FAMAR LYON mail : sgl.secce@famar-group.com